



Association des Entomologistes de Picardie - 2025

Inventaire des coléoptères saproxyliques du site Natura 2000 des Coteaux de la Vallée de l'Automne (FR2200566)

Rapport intermédiaire 2025



Réalisation

ADEP, Association des Entomologistes de Picardie,

17 rue James de Rothschild – 60200 Compiègne.

E-mail : secretariat@adepentomo.fr

Site : adepentomo.fr

Référencement

RAMANANKATSOINA T., PRESSON C., YVINEC J.-H. (2025). Inventaire des coléoptères saproxyliques du site Natura 2000 des Coteaux de la Vallée de l'Automne (FR2200566). Rapport intermédiaire 2025. *Association Des Entomologistes de Picardie*, 29p. + annexes.

Phase Terrain

Chargés d'études : Ramanankatsoina Théodore

Service civique : Presson Clément

Stagiaires : Carlu Louise, Farigoul Matthieu, Guérout Isaac & Pinart Clément

Bénévoles : Bertrand Michel, Bertrand Pascale, Colindre Laurent, Derozier Carole, Sinnaeve Thierry, Vidal Emmanuel & Yvinec Jean-Hervé

Tri et détermination

Antheaume Philippe, Bertrand Michel, Carlu Louise, Colindre Laurent, Derozier Carole, Farigoul Matthieu, Guérout Isaac, Quindroit Clovis, Lohez Daniel, Pinart Clément, Presson Clément, Ramanankatsoina Théodore, Reisdorf Philippe, Rose Olivier, Salamé François, Sinnaeve Thierry, Vidal Emmanuel & Yvinec Jean-Hervé

Analyse et Rédaction

Ramanankatsoina Théodore & Yvinec Jean-Hervé

Relecture

Derozier Carole & Duquef Yann

Couverture

Ips sexdentatus (Boerner, 1766) (© ADEP) ; Battage à la recherche de *Porthmadius austriacus* (© ADEP) ; L'Automne à Fresnoy-la-Rivière (60) (© ADEP) ; Démontage de piège vitre Polytrap® (© ADEP)

Table des matières

1. Contexte et objectifs	5
2. Matériels et Méthodes	5
2.1 Description de la zone d'étude	5
2.2 Protocole d'échantillonnage.....	6
2.2.1 Piège à émergence.....	7
2.2.2 Piège vitre Polytrap®	7
2.2.3 Piège Barber	8
2.2.4 Calendrier des relevés	9
2.2.5 Piège à phéromones	9
2.3 Identification en laboratoire	10
2.4 Description des sites prospectés	10
2.4.1 Sites prospectés en 2025.....	10
3. Bilan	15
3.1 Inventaire des coléoptères saproxyliques	15
3.1.1 Indice de patrimonialité	17
3.2 Recherche d' <i>Elater ferrugineus</i> (Linnaeus, 1758)	17
3.2.1 Intérêt de recherche	17
3.2.2 Méthode de recherche	18
3.3 Recherche de <i>Porthmidius austriacus</i> (Schrank, 1781).....	20
3.4 Recherche de <i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758) et <i>Cerambyx cerdo</i> (Linnaeus, 1758)	23
3.5 Autres espèces d'arthropodes.....	24
4. Conclusion	26
5. Bibliographie	28
6. Annexes	30

Liste des abréviations

- **ADEP** : Association Des Entomologistes de Picardie
- **B** : piège Barber
- **BdB** : Bois de Beaumont
- **BsG** : Bois Saint-Germain
- **CdR** : Cavée des Rois
- **CEN HdF** : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
- **CVA** : Coteaux de la Vallée de l'Automne
- **DOCOB** : Document d'Objectifs
- **FdV** : Filet de Voiture
- **GaM** : Grange aux Monts
- **INPN** : Inventaire National du Patrimoine Naturel
- **IP** : Indice de Patrimonialité
- **LdB** : Larris de Bellevue
- **LdP** : Larris de Puisières
- **LiR** : Lieu Restauré
- **MaM** : Marais Malton
- **PE** : Piège à émergence
- **PP** : Piège à phéromone
- **PV** : Piège Vitre
- **TdP** : Tête de Pigau
- **UICN** : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
- **WGS** : World Geodetic System

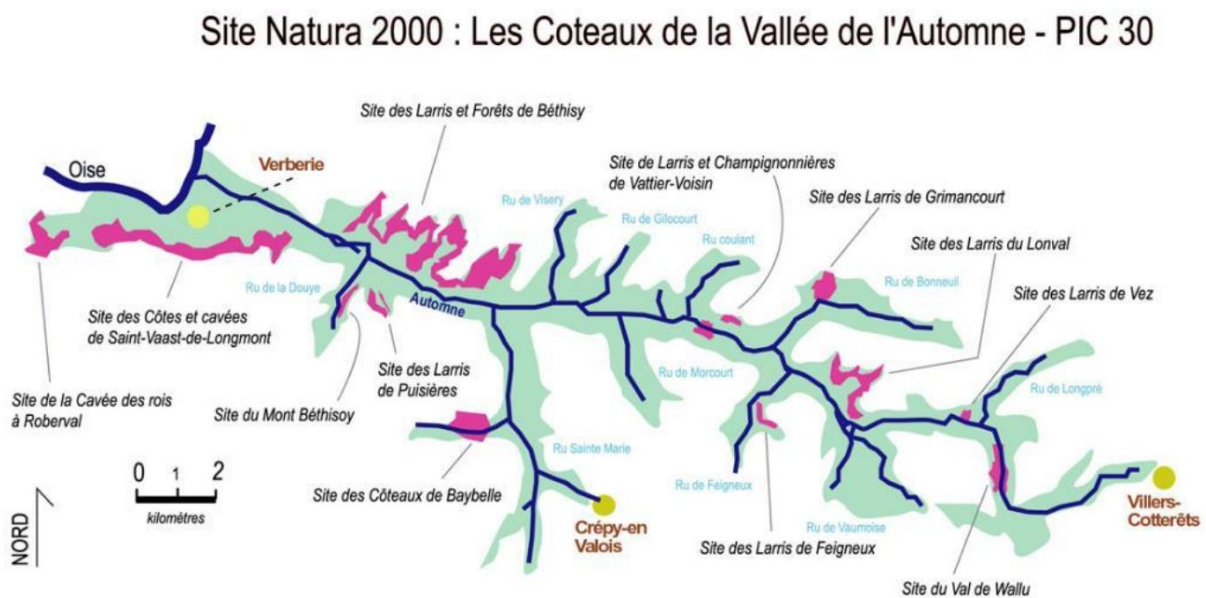
1. Contexte et objectifs

Dans le cadre de la mission d'animation 2025-2028 du site Natura 2000 des Coteaux de la Vallée de l'Automne assurée par le bureau d'études Ecosphère, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (CEN Hdf) et l'Association des Entomologistes de Picardie (ADEP) ont été missionnés pour mener des inventaires faunistiques et floristiques. L'ADEP est chargée d'un suivi scientifique portant sur l'étude des coléoptères saproxyliques de l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore, ainsi que l'amélioration générale des connaissances sur les coléoptères saproxyliques du site. Pour ce faire, des relevés sur le terrain ont été réalisés en utilisant diverses méthodes d'inventaire : filet de voiture, nappes de battage, filet à papillon, etc. En parallèle, des méthodes passives telles que l'utilisation de pièges vitre Polytrap® ont été mises en œuvre pour capturer des spécimens en continu. Ce rapport intermédiaire présente une synthèse des données récoltées lors de cette première année d'inventaire et les perspectives.

2. Matériels et méthodes

2.1 Description de la zone d'étude

Les Coteaux de la Vallée de l'Automne (CVA, *fig. 1*) est un site Natura 2000 qui tient son nom de l'Automne, une rivière s'écoulant sur 35 km de Villers-Cotterêts (02) à Verberie (60), ainsi que de l'ensemble de coteaux calcaires (ou larris) qui la longe, témoins de l'activité pastorale qui était autrefois fortement présente. Aujourd'hui, ces mêmes coteaux sont fragmentés par de nombreux boisements, de même que les zones humides dont très peu sont encore ouvertes à cause de plantations de peupliers au cours du 19^e siècle. Répartis sur 18 communes dans l'Oise et une commune dans l'Aisne pour 13 entités distinctes, les CVA s'étendent sur 622 ha et représentent l'une des vallées les plus remarquables du Nord de la France. En effet, de par la topographie, les conditions climatiques et son histoire, cette zone abrite de nombreuses entités paysagères complémentaires et relativement bien conservées qui façonnent une faune et une flore remarquables.



À de multiples égards, la Vallée de l'Automne est un secteur de forte importance écologique. D'un point de vue paysager, les boisements des CVA servent potentiellement de corridor fonctionnel entre trois des plus grands massifs forestiers de Picardie : la forêt d'Halatte à l'ouest, la forêt de Compiègne au nord et la forêt de Retz à l'est. Pour de nombreux insectes, dont les capacités de déplacement ne sont que de quelques centaines de mètres, les CVA assurent un rôle unique et primordial.

En outre, ce secteur abrite un cortège floristique original pour la région (GAUDARD *et al.*, 2024), avec certaines espèces en limite nord de répartition au niveau national (*Artemisia campestris*, *Fumana procumbens*, *Carex ericetorum*), ainsi que 11 espèces protégées et d'autres rares et menacées. Du côté faunistique, les CVA ont une importance particulière en tant que corridor pour la grande faune ainsi que les chiroptères. Parmi ces derniers, la présence du Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), du Grand Rhinolophe, du Vespertilion de Bechstein, du Vespertilion à oreilles échancrées et du Grand Murin (*Myotis myotis*) est avérée, ceux-ci profitant notamment du réseau de cavités souterraines pour hiberner. Les quelques secteurs marécageux du site Natura accueillent quant à eux le Vertigo des Moulins (*Vertigo moulinsiana*).

L'amélioration des connaissances de la coléofaune au sein du site est un axe crucial car le niveau de connaissance des Coléoptères est jugé faible dans le plan de gestion 2024-2033 de la zone Natura 2000 (GAUDARD *et al.*, 2024). Il y est d'ailleurs précisé que l'enjeu de garder des boisements de bonne qualité et du bois mort est important au vu des quelques connaissances relatives aux coléoptères de l'entité de gestion.

2.2 Protocole d'échantillonnage

Afin de fournir un inventaire le plus exhaustif possible de l'entomofaune présente dans les Coteaux de la Vallée de l'Automne, l'ADEP a combiné une approche d'inventaire dite « de chasses actives » et une approche dite « passive » utilisant des piégeages divers. La seconde approche n'est pas limitée par la présence des prospecteurs et de ce fait, œuvre 24h/24. La première approche permet de récolter les espèces sur différents niveaux de la végétation (litière, strate herbacée, strate arbustive) ainsi que les espèces volantes (Lépidoptères, Odonates, Coléoptères, etc.). Différentes techniques sont utilisées pour la chasse active telles que :

- **Chasse à vue au sol** : permet d'inventorier certaines espèces qui ne tombent pas dans les pièges (Arachnides, Coléoptères, Hémiptères) et d'inventorier les micro-habitats, comme les cavités des vieux arbres.
- **Chasse à vue au vol** : utilisation de filets à papillons afin de capturer des individus d'Odonates, de Lépidoptères ainsi que des Diptères et des Hyménoptères.
- **Battage** : utilisation de parapluies japonais afin de capturer des individus d'Hétéroptères, d'Arachnides et de Coléoptères évoluant sur les strates arbustives ou arborescentes basses.
- **Fauchage** : utilisation de filets fauchoirs afin de capturer des individus d'Arachnides, d'Hétéroptères, d'Orthoptères et de Diptères qui s'abritent sur la végétation et plus particulièrement sur la strate herbacée.
- **Tamisage** : utilisation de tamis pour filtrer la litière ou les débris organiques, permettant d'extraire les arthropodes et d'échantillonner les micro-habitats peu accessibles.
- **Écorçage** : utilisation de piochons pour écorcer les branches et troncs à terre ou debout pour débusquer les coléoptères corticoles ou ceux qui y trouvent un refuge hivernal.
- **Filet de voiture** : utilisation de filets de voiture afin de capter les espèces en vol. La chasse au filet de voiture est très productive lorsque les conditions sont réunies (température, absence de vent, etc.). Elle permet de capturer une large diversité d'insectes en vol de manière rapide, efficace, et dans différents types d'habitats, tout en ayant un impact limité sur l'environnement.

La seconde approche, dite de chasse passive, a consisté en la pose de pièges à émergence, de pièges vitre Polytrap[®], de pièges Barber et de pièges bouteille à miellée ou à phéromones.

2.2.1 Piège à émergence

Trois pièges à émergence ont été installés en 2025 sur des arbres présentant des cavités jugées favorables au développement des insectes saproxyliques. Ces cavités avaient été identifiées lors de prospections ciblées en mars 2025. Chaque piège se compose de toiles agrafées autour des ouvertures de la cavité, associées à des tubes collecteurs et des flacons de capture (*fig. 2*). Bien que létaux pour les insectes, ces dispositifs permettent de récolter les spécimens sans altérer la structure du bois mort ou du terreau de la cavité.

Les pièges ont été posés le 14 avril 2025 (*fig. 3*). Les relevés ont été effectués de manière mensuelle (mais vérification hebdomadaire) par l'ADEP afin de suivre les périodes d'émergence, et les pièges devaient être démontés dès la première observation de *Limoniscus violaceus*. Finalement, cette espèce n'a été observée ni lors de la phase de recherche et de prospection des cavités, ni durant le déploiement des pièges à émergence (recherche préalable à vue dans le terreau). Cependant, cette méthode a permis de capturer de nombreuses espèces patrimoniales, témoignant de la richesse écologique du site.

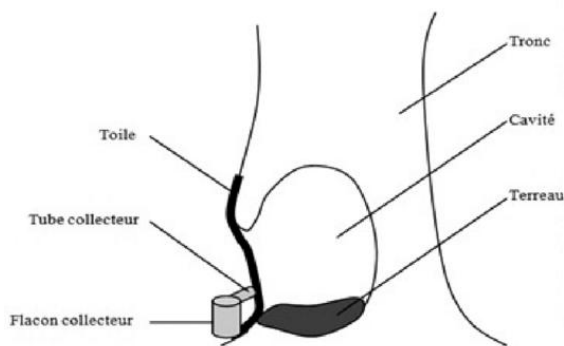


Figure 2 : Piège à émergence (© Goux N.)



Figure 3 : Piège à émergence installé par l'ADEP (© ADEP)

2.2.2 Piège vitre Polytrap®

Le piège Polytrap® est un piège vitre solide, léger et facile à transporter et à assembler (*fig. 4*). Il permet d'obtenir une image proche de la réalité en termes de richesse spécifique des coléoptères saproxyliques du site piégé. De plus, c'est un piège facile à appréhender qui peut être géré par des non-entomologistes (BRUSTEL, 2004).

Cette année quatre pièges vitre Polytrap® ont été installés, deux sur le site du Bois de Beaumont et deux autres sur le site de la Cavée des Rois (*fig. 5*). Les deux pièges sur un même site sont posés à des strates différentes (l'un à 2-3 mètres et l'autre à 4-5 mètres de hauteur) et à au moins 20 mètres de distance l'un de l'autre pour assurer une indépendance entre les pièges (NAGELEISEN & BOUGET, 2009). En 2025, les pièges vitre ont été actifs durant 91 jours, du 14 avril 2025 au 14 juillet 2025.

Pour détecter un maximum d'espèces et notamment les plus communes, un minimum de 3 années d'échantillonnage consécutives est recommandé (MARTIKAINEN & KAILA, 2004).

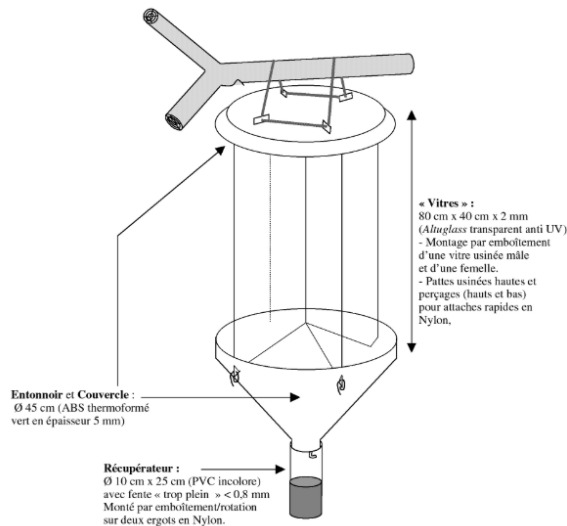


Figure 4 : Piège Polytrap® (© BRUSTEL, 2004)



Figure 5 : Piège Polytrap® posé à la Cavée des Rois (© ADEP)

Le flacon récepteur du piège était rempli au tiers par un mélange d'alcool à 95° (20% volume total) et d'eau (80% volume total), l'alcool étant un attractif puissant pour les coléoptères saproxyliques. Ce mélange a ensuite été saturé en sel (360g.L⁻¹) et quelques gouttes de liquide vaisselle ont été ajoutées afin de diminuer la tension de surface et permettre aux insectes collectés de couler.

2.2.3 Piège Barber

Le troisième dispositif consiste à la pose de piège Barber (fig. 6 & 7). Ce type de piège permet l'interception des arthropodes se déplaçant au sol. Celui-ci est rempli de la même solution d'eau salée, d'éthanol et de tensioactif que les Polytrap®. Ce piège est moins spécifique pour les coléoptères saproxyliques que le piège vitre mais la solution permet néanmoins d'attirer une portion non négligeable d'entre eux, notamment les espèces aptères évoluant dans la litière qui ne sont pas capturées par les autres types de pièges. Le toit installé au-dessus du dispositif permet d'éviter que des micromammifères et des amphibiens ne tombent dedans.

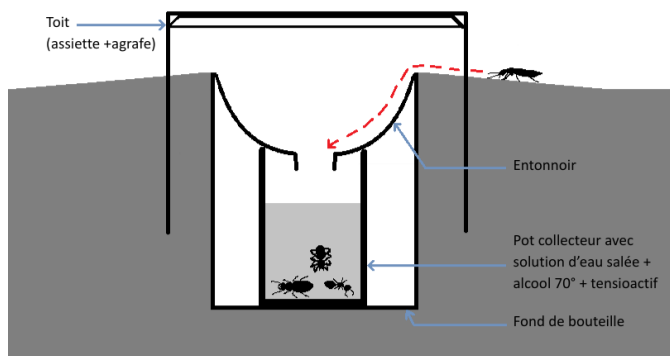


Figure 6 : Schéma du piège Barber
(© ADEP, inspiré de LE LUHERNE & CAILLOT, 2018)



Figure 7 : Piège Barber installé
à la Cavée des Rois (© ADEP)

Au sein des sites, l'emplacement des pièges a été déterminé en fonction de la présence à proximité de microhabitats favorables aux coléoptères saproxyliques (arbres âgés, cavités basses ou hautes,

champignons lignicoles, chablis...). Ce choix permet d'augmenter les chances de capter les espèces les plus exigeantes du site (NOBLECOURT et al., 2014).

2.2.4 Calendrier des relevés

Les relevés de pièges, effectués tous les 7 à 10 jours par l'ADEP étaient effectués de la manière suivante :

1. Récupération des individus récoltés dans le flacon récepteur dans un sac plastique Ziplock®.
2. Identification du sac en indiquant la date et le numéro de piège selon la terminologie suivante : *CVA ZoneConcernée jj/mm/aaaa NomDuPiège*
3. Remise à niveau des flacons récepteurs en utilisant le mélange alcool-eau-sel-liquide vaisselle précédemment décrit. Régulièrement le liquide est changé et le précédent récupéré afin de ne pas polluer le site avec du sel ou autres produits.
4. Transfert du contenu du sac dans un flacon en alcool avec le même identifiant pour mise en réserve avant tri et identification.

Le calendrier de pose, relevés et retrait de pièges en 2025 est le suivant :

Piège	02/04/25	09/04/25	14/04/25	24/04/25	07/05/25	19/05/25	27/05/25	03/06/25	11/06/25	18/06/25	24/06/25	02/07/25	10/07/25	14/07/25
PVa	Jaune	Grisé	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair
PVb	Jaune	Grisé	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair
PVc	Jaune	Grisé	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair
PVd	Jaune	Grisé	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair
Ba	Jaune	Grisé	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair
Bb	Jaune	Grisé	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair
Bc	Jaune	Grisé	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair
Bd	Jaune	Grisé	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair
Be	Jaune	Grisé	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair
Bf	Jaune	Grisé	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair	Vert clair
PEa	Jaune	Grisé	Vert clair	Vert clair	Grisé	Vert clair	Grisé	Grisé	Grisé	Grisé	Grisé	Grisé	Grisé	Grisé
PEb	Jaune	Grisé	Vert clair	Vert clair	Grisé	Vert clair	Grisé	Grisé	Grisé	Grisé	Grisé	Grisé	Grisé	Grisé
PEc	Jaune	Grisé	Vert clair	Vert clair	Grisé	Vert clair	Grisé	Grisé	Grisé	Grisé	Grisé	Grisé	Grisé	Grisé

Figure 8 : Calendrier des relevés des pièges des CVA (jaune = pose du piège ; gris barré = piège non relevé ; vert clair = relevé du piège ; vert foncé = relevé et retrait du piège)

Le 2 juillet 2025, l'arbre sur lequel était installé le piège vitre PVc s'est effondré au moment de remonter le piège, il a donc été décidé de retirer le piège un peu plus tôt que prévu.

2.2.5 Piège à phéromones

Des pièges à phéromones ciblant *Elater ferrugineus* ont été installés du 14 au 16 juillet 2025 à la Cavée des Rois et au Bois de Beaumont, puis du 23 au 25 juillet sur différents sites des Coteaux. La méthode repose sur l'utilisation de signaux chimiques imitant ceux des femelles d'*Osmoderma eremita*, un coléoptère dont les phéromones attirent efficacement les adultes d'*E. ferrugineus*. Cette technique permet une capture non létale sélective et fiable, en maximisant les chances de détection avec une faible interférence sur le milieu naturel. Une partie dédiée à l'utilisation de ce type de piège est disponible dans ce rapport (voir 3.2 Recherche d'*Elater ferrugineus*).

2.3 Identification en laboratoire

Les insectes récoltés dans ces différents pièges ont ensuite été triés par l'ADEP (Carlu Louise, Farigoul Matthieu, Guérout Isaac, Pinart Clément, Presson Clément, Ramanankatsoina Théodore et Yvinec Jean-Hervé) selon les groupes taxonomiques suivants : famille de Coléoptères (Carabidae, Curculionidae, Elateridae, Staphylinidae, etc.), Hyménoptères (sauf les fourmis), Fourmis, Hémiptères, Diptères (hors Tipulidae), Tipulidae, Arachnides, Myriapodes, Cloportes. Le manipulateur devait d'abord retirer les débris (feuilles, branches, etc.), puis tremper les individus récoltés dans l'eau, les éponger rapidement sur du papier absorbant, et les replacer dans de l'alcool à 70°.

Chaque groupe a ensuite été placé dans un tube Eppendorf distinct contenant de l'alcool à 70°, sur lequel étaient inscrits la date, le numéro de piège, et le groupe taxonomique selon la nomenclature suivante : *CVA ZoneConcernée jj/mm/aaaa NomDuPiège*. Le reste des espèces et des groupes non individualisés ont été placés dans d'autres flacons, également étiquetés avec la date et le numéro de piège. Enfin, les prélèvements ont été regroupés pour être envoyés à des spécialistes des taxons concernés.

Certaines déterminations ont pu être réalisées sur le terrain, avec l'utilisation d'une loupe compte-fil, ou ultérieurement, à l'aide de photographies permettant l'étude des critères diagnostiques. Cependant, il a majoritairement été nécessaire de collecter des spécimens pour examen sous loupe binoculaire, avec un grossissement de l'ordre de 20x à 80x. En effet, la détermination de la plupart des coléoptères n'est possible qu'en examinant certains critères difficiles, voire impossibles à observer sur le terrain. Il est même souvent nécessaire de recourir à des dissections, en particulier pour examiner les genitalia (appendices sexuels), qui sont parfois les seules structures permettant de distinguer les espèces proches.

2.4 Description des sites prospectés

2.4.1 Sites prospectés en 2025.

2.4.1.1 Pièges à émergence installés à la Cavée des Rois (CdR)

Le premier piège à émergence posé à la Cavée des Rois est le piège PEa (*fig. 9*). Il a été installé le 14 avril 2025 en WGS 84 : 49.301311, 2.681837. Il se trouvait à la base d'un grand hêtre proche de la lisière dont la base du tronc était recouverte de mousse. L'environnement immédiat est composé de branches mortes et de quelques arbres matures dispersés, avec un tapis de mercuriales au sol.

Le second piège est le PEb (*fig. 9*), installé le 14 avril 2025 aux coordonnées WGS 84 : 49.301456, 2.681812. Situé à la base d'un frêne, il était proche du PEa. Les environs étaient parsemés de petits volumes de bois mort.

Le troisième piège à émergence posé est le Pec (*fig. 9*) qui a été installé le 14 avril 2025 en WGS 84 : 49.301395, 2.68196. Le piège a été fixé sur un hêtre en pente orientée nord, au sein de laquelle se trouvaient des blaireautières.



Figure 9 : Sites de pose des pièges à émergence PEa (à gauche), PEb (au milieu) et PEc (à gauche) (© ADEP).

2.4.1.2 Pièges Barber installés à la Cavée des Rois

Le piège Barber Ba (fig. 10) a été installé le 9 avril 2025 en WGS 84 : 49.302068, 2.682561. Il était placé à la base du piège vitre PVC, à proximité d'une grosse quantité de bois mort carié au sol.

Le Barber Bb (fig. 10) a été installé le 9 avril 2025 en WGS 84 : 49.302174, 2.681953. Ce piège était également placé à la base d'un piège vitre, le PVd, à l'intérieur d'un hêtre éventré en sous-bois. Le sol était frais et humide, la végétation à proximité étant typique de sous-bois frais.

Le troisième Barber du site, le Bc (fig. 10), a été installé le 9 avril 2025 aux coordonnées WGS 84 : 49.302081, 2.681437. Il a été placé au pied de l'ourlet arbustif en milieu ouvert. La végétation alentours était dense et à proximité du piège se trouvaient des branches mortes exposées au soleil.



Figure 10 : Sites de pose des piège Barber Ba (à gauche), Bb (au milieu) et Bc (à droite) (© ADEP).

2.4.1.3 Pièges Barber installés au Bois de Beaumont

Le piège Barber Bd (fig. 11) a été installé le 14 avril 2025 en WGS 84 : 49.307453, 2.805962. Il était placé au pied d'un tas de bois mort de hêtre et de pin, avec des grosses souches, des branches, des

pommes de pin, des morceaux d'écorce. De plus, un vieux hêtre dépérissant et exposé au soleil était à proximité immédiate (moins de 10 mètres).

Le Barber Be (*fig. 11*) a été installé le 14 avril 2025 en WGS 84 : 49.307583, 2.80587. Ce piège était placé sur un coteau exposé sud-ouest. La végétation y était celle d'une pelouse calcaire avec un sol sableux.

Le troisième Barber du site, le Bf (*fig. 11*), a été installé le 14 avril 2025 aux coordonnées WGS 84 : 49.307427, 2.807816. Il a été placé en rebord de plateau à proximité du piège vitre PVb, dans un boisement de pin, jeunes charmes et jeunes hêtres.



Figure 11 : Site de pose des pièges Barber (de gauche à droite) Bd, Be et Bf (ADEP).

Parallèlement à la mise en place des pièges à émergence et Barber, des pièges vitre Polytrap® ont été installés de manière complémentaire, en ciblant spécifiquement des arbres habitats, c'est-à-dire à cavités, champignons ou autres micro-habitats spécifiques aux coléoptères saproxyliques.

2.4.1.4 Pièges vitre Polytrap® installés au Bois de Beaumont

Les pièges PVa et PVb (*fig. 12*) ont été installés le 2 avril 2025 dans le Bois de Beaumont, respectivement aux coordonnées WGS 84 suivantes : 49.306927, 2.806623 et 49.307427, 2.807816. Le piège PVa a été installé sur une chandelle de hêtre au milieu d'une pente orientée au sud. La chandelle était porteuse de cavités et le piège a été hissé à une hauteur d'environ 3 à 4 mètres, devant l'une des cavités. L'environnement immédiat était constitué d'un boisement clairsemé de jeunes hêtres ou autres feuillus, permettant une bonne circulation des coléoptères. Le piège PVb a été installé sur un pin vivant, à proximité immédiate d'un tas de pins coupés. Ce piège a été hissé à une hauteur de 2 à 3 mètres et son environnement immédiat était une pinède en bord de plateau avec présence d'un volume important de bois de coupe.



Figure 12 : Sites de pose des pièges vitre Polytrap® PVa (à gauche) et PVb (à droite) (© ADEP).

2.4.1.5 Pièges vitre Polytrap® installés à la Cavée des Rois

Les pièges PVc et PVd (fig. 13) ont été posés le 9 avril 2025 à la Cavée des Rois, respectivement en WGS 84 : 49.302068, 2.682561 et 49.302174, 2.681953. Le PVc était installé le long d'une grosse chandelle de hêtre, présentant de nombreuses cavités et des fructifications fongiques de type polypores. Ce piège a été monté à une hauteur de 4 à 5 mètres, ce qui fait qu'il était exposé au soleil. La présence d'une grande quantité de bois mort en décomposition à proximité immédiate, provenant des restes de l'arbre, constitue un substrat favorable pour diverses espèces saproxyliques. De plus, le milieu environnant abritait une grande quantité de chandelles de hêtre semblables, offrant donc un volume de bois mort élevé. Le PVd était installé au cœur d'une chandelle de hêtre éventrée et fortement cariée. Les deux pièges se trouvaient en sous-bois, mais seul le PVd était en situation ombragée.



Figure 13 : Sites de pose des pièges vitre Polytrap® PVc (à gauche) et PVd (à droite) (© ADEP).

L'ensemble des pièges est présenté ci-dessous sur une carte (fig. 14 & 15).

2.4.1.6 Cartographie des pièges au Bois de Beaumont

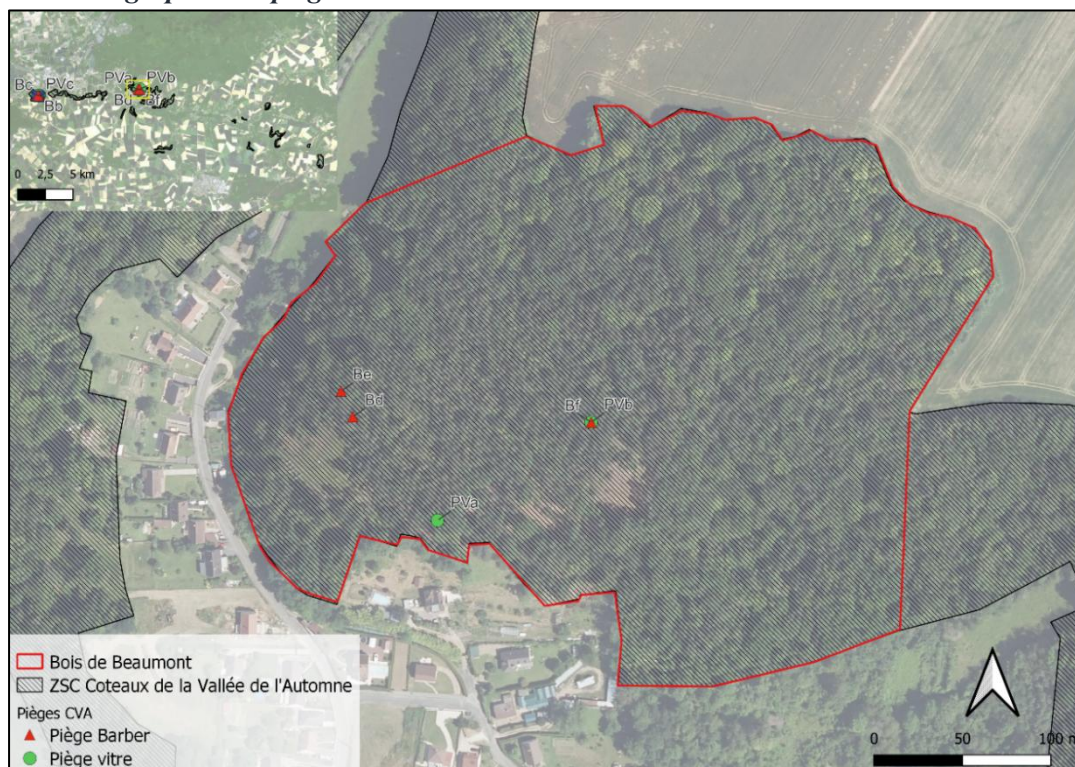


Figure 14 : Localisation des pièges au Bois de Beaumont (© ADEP).

2.4.1.7 Cartographie des pièges à la Cavée des Rois

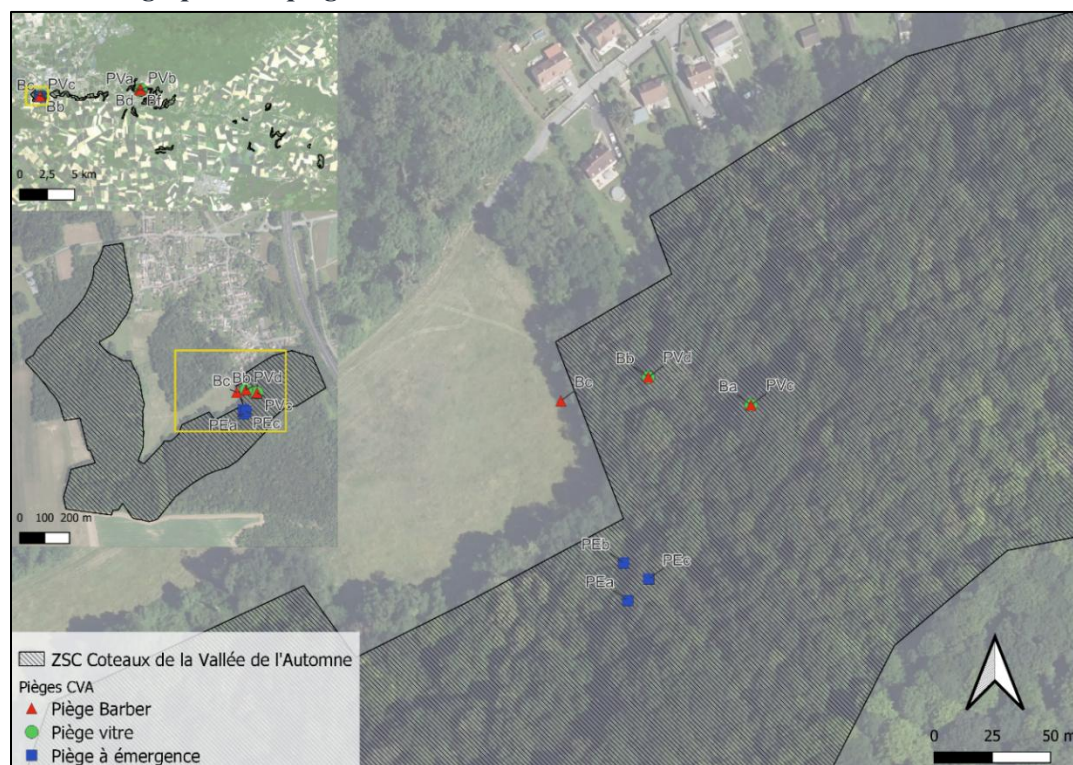


Figure 15 : Localisation des pièges à la Cavée des Rois (© ADEP).

3. Bilan

3.1 Inventaire des coléoptères saproxyliques

Cette première année d'échantillonnage a permis de capturer et d'identifier 11 372 individus répartis en 453 espèces. Parmi ceux-ci, 10 395 sont des coléoptères saproxyliques, répartis en 177 espèces. Ces espèces appartiennent à 46 familles parmi les 74 recensées en France par le MNHN. Les trois espèces les plus abondantes sont *Xyleborinus saxesenii* (Scolytinae) avec 8047 individus, *Enicmus brevicornis* (Latridiidae) avec 579 individus et *Diplocoelus fagi* (Biphylidae) avec 490 individus.

Ces chiffres ne représentent pas le total des individus échantillonnés pendant la première année. En effet, il reste encore 10 échantillons récoltés au niveau de pièges vitre, 2 de pièges Barber, 2 de pièges à émergence et 2 de filet de voiture à traiter. De plus, parmi les échantillons déjà traités, la totalité n'a pas pu être identifiée, faute de spécialistes de certains groupes (Chrysomelidae, Cantharidae, Ptinidae, Scaptiidae entre autres).

Pour les espèces saproxyliques, un indice national de patrimonialité IP est indiqué. Décliné sur 4 niveaux (IP1 à IP4), cet indice correspond à une évaluation de la rareté de chaque espèce, applicable à l'ensemble du territoire de la France métropolitaine et de la Corse. Il a été élaboré par Bouget *et al.* (2019) à partir des travaux de Brustel (2004). Un tableau (*tab. 1*) présente les coléoptères saproxyliques les plus remarquables capturés en 2025 dans la ZSC des CVA. Sont considérées comme remarquables les espèces à fort indice patrimonial (3 et 4), les espèces de la Directive Habitats-Faune-Flore, les espèces sur Liste Rouge Européenne (NIETO & ALEXANDER, 2010 ; CALIX *et al.*, 2018) et les espèces relictées des forêts primaires (ECKELT *et al.*, 2017). Une forêt abritant un grand nombre d'espèces relictées des forêts primaires d'Europe peut être considérée comme ayant une forte valeur écologique car la présence de telles espèces démontre une certaine continuité historique de naturalité (sans actions de gestion), un des facteurs principaux au maintien d'un cortège saproxylique de bonne

qualité (avec des espèces rares et sténoèces). Enfin, La totalité des espèces de coléoptères saproxyliques est listée en Annexe 1.

Tableau 1 : Espèces de coléoptères saproxyliques remarquables inventoriées au sein de la ZSC des Coteaux de la Vallée de l'Automne en 2025. IP = Indice Patrimonial (BOUGET et al., 2019). DHFF = Directive Habitats-Faune-Flore et annexes associées (CONSEIL DES COMMUNAUTES EUROPEENNES, 1992). LR UE = Liste Rouge des coléoptères saproxyliques menacés en Europe (NIETO & ALEXANDER, 2010 ; CALIX et al., 2018). Relicte = espèces relictées des forêts primaires en Europe Centrale (ECKELT et al., 2017). En rouge* = espèces observées non loin mais hors de la ZSC.

	IP	DHFF	LR UE	Relicte	Méthode
Aderidae					
<i>Euglenes pygmaeus</i> (De Geer, 1774)	IP3				PVa, PVb
<i>Phytobaenus amabilis</i> (R. F. Sahlberg, 1834)	IP3				A vue
Bostrichidae					
<i>Lichenophanes varius</i> (Illiger, 1801)	IP3			2	PVa
Cerambycidae					
<i>Cerambyx cerdo</i> (Linnaeus, 1758)*	IP2	II, IV	NT	2	A vue
Cerophytidae					
<i>Cerophytum elateroides</i> (Latreille, 1804)	IP3		VU	2	PVd
Ciidae					
<i>Cis fissicollis</i> (Mellié, 1848)	IP4				Tamisage
<i>Cis lineatocribratus</i> (Mellié, 1848)	IP3				A vue, Tamisage
<i>Cis pygmaeus</i> (Marsham, 1802)	IP3				PVc
Cleridae					
<i>Dermestoides sanguinicollis</i> (Fabricius, 1787)	IP4			2	PVa
Elateridae					
<i>Cardiophorus gramineus</i> (Scopoli, 1763)	IP3			2	Battage, PVa
<i>Elater ferrugineus</i> (Linnaeus, 1758)*	IP3			2	Phéromones
<i>Lacon querceus</i> (Herbst, 1784)	IP3		NT	1	PVa
<i>Porthmidius austriacus</i> (Schrank, 1781)	IP3				Battage, PVb
Endomychidae					
<i>Leiestes seminiger</i> (Gyllenhal, 1808)	IP3			2	PVc
Erotylidae					
<i>Triplax collaris</i> (Schaller, 1783)*	IP3			2	A vue
Histeridae					
<i>Abraeus granulum</i> (Erichson, 1839)	IP3				Tamisage
<i>Aeletes atomarius</i> (Aubé, 1843)	IP3				PVc
Lucanidae					
<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	IP1	II	NT		A vue, PVd
Lycidae					
<i>Erotides cosnardi</i> (Chevrolat, 1831)	IP3				Ba
<i>Lopheros rubens</i> (Gyllenhal, 1817)	IP3				A vue
Melandryidae					
<i>Osphya bipunctata</i> (Fabricius, 1775)	IP3				Battage, PVa
Oedemeridae					
<i>Ischnomera sanguinicollis</i> (Fabricius, 1787)	IP3		LC		PVc

	IP	DHFF	LR UE	Relicte	Méthode
Phloiophilidae					
<i>Phloiophilus edwardsii</i> (Stephens, 1830)	IP3				PVc
Tenebrionidae					
<i>Neomida haemorrhoidalis</i> (Fabricius, 1787)	IP3		LC		A vue

Il est important de noter que trois espèces figurant dans ce tableau (*Cerambyx cerdo*, *Elater ferrugineus* & *Triplax collaris*) n'ont pas été observées directement au sein de la zone Natura 2000 des CVA mais à quelques centaines de mètres de celle-ci. Elles ont tout de même été incluses dans le tableau au vu de la proximité de ces observations et de leur potentialité à être trouvées dans la ZSC dans le futur.

3.1.1 Indice de patrimonialité

À l'échelle nationale, une évaluation de la rareté des espèces peut être proposée sur la base des indices de patrimonialité (IP) établis par Bouget *et al.* (2019). Le peuplement connu à ce jour comporte ainsi :

- 102 espèces communes et largement distribuées (faciles à observer) en France (IP 1) ;
- 50 espèces peu abondantes ou localisées (difficiles à observer) en France (IP 2) ;
- 20 espèces jamais abondantes ou très localisées (demandant en général des efforts d'échantillonnage spécifiques) en France (IP 3) ;
- 2 espèces très rares, connues de moins de 5 localités actuelles ou contenues dans un seul département en France (IP 4). Cette catégorie comprend une majorité d'espèces dont les populations sont associées à des habitats eux-mêmes très rares et très localisés à l'échelle nationale ;
- 3 espèces non notées car introduites et naturalisées depuis moins d'un siècle en France (IPNN).

3.2 Recherche d'*Elater ferrugineus* (Linnaeus, 1758)

3.2.1 Intérêt de la recherche

L'espèce *Elater ferrugineus*, également connue sous le nom de « Grand Taupin roux », a été ciblée dans notre étude en raison de son rôle écologique spécifique et de son statut de conservation en France (fig. 16). Au stade larvaire, *E. ferrugineus* joue un rôle crucial dans la régulation des populations de scarabées et de cétoines, notamment en consommant les larves de ces insectes, qui sont souvent associées à des cavités et des débris organiques. Sa présence peut ainsi indiquer un habitat riche en cavités d'arbres, un milieu favorable pour d'autres espèces rares ou protégées comme le Pique-prune (*Osmoderma eremita*).

E. ferrugineus est aussi un indicateur d'habitats présentant une densité locale élevée de cavités arboricoles (MUSA *et al.*, 2013 ; OLESKA *et al.*, 2015) et de communautés diversifiées associées à ces cavités (ANDERSSON *et al.*, 2014 ; OLESKA *et al.*, 2015). De plus, les adultes mènent une vie discrète, caractérisée par une courte période d'activité et des capacités de vol élevées, ce qui rend l'espèce difficile à observer. Son habitat se compose principalement de pâturages boisés, de parcs, de vieilles forêts, de vergers et de sites où des arbres sont taillés en têtards.

En raison de la perte importante de ces habitats, *E. ferrugineus* est classé "Quasi menacé" sur la Liste rouge européenne de l'UICN (NIETO & ALEXANDER, 2010). En France, il est classé avec un indice de patrimonialité (IP) de 3, ce qui signifie qu'il est rarement abondant et généralement localisé, sa détection nécessitant des efforts d'échantillonnage spécifiques. Sa présence dans les CVA pourrait donc indiquer des conditions écologiques favorables à la biodiversité, en particulier pour d'autres espèces rares ou protégées.

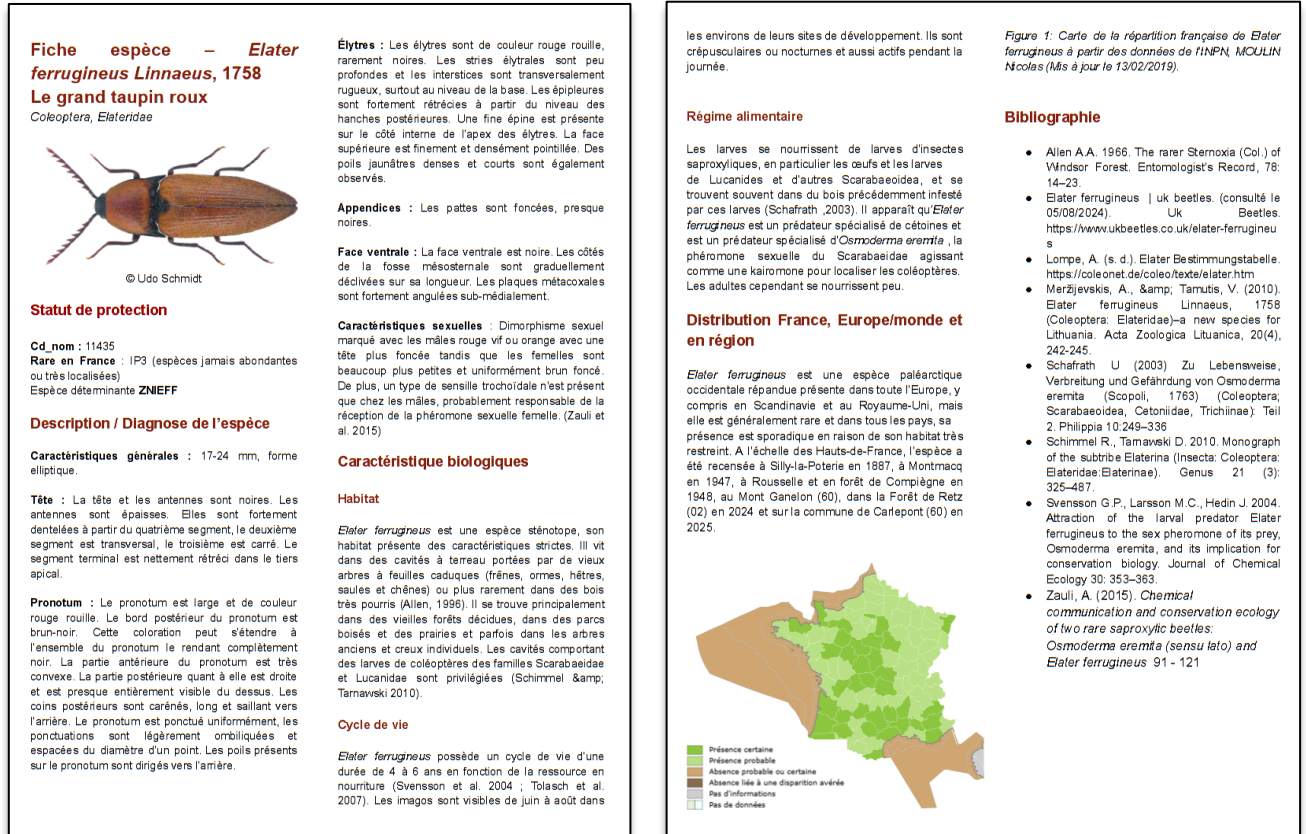


Figure 16 : Fiche espèce d'*Elater ferrugineus* (© Louise Carlu, ADEP)

3.2.2 Méthode de recherche

Pour détecter *Elater ferrugineus*, des pièges à phéromones (fig. 17 & 18) ont été utilisés. Ceux-ci sont basés sur l'émission de signaux chimiques (fabrication en laboratoire de la molécule 7-Methyloctyl-(Z)-4-decenoate) imitant ceux des femelles d'*Osmoderma eremita*, dont *E. ferrugineus* est un prédateur. Cette méthode permet une capture ciblée des individus actifs, assurant des résultats fiables et une estimation précise de leur densité. Les pièges, grâce à leur spécificité, limitent les captures accidentelles, réduisant ainsi les efforts de tri et d'identification requis avec d'autres systèmes plus généralistes. De plus, cette technique, avec un seuil de détectabilité bas et une attraction pouvant atteindre 5 km, offre une estimation plus précise des populations (KADEJ *et al.* 2015 ; LARSSON 2016).



Figure 17 : Capsule contenant les phéromones



Figure 18 : Pièges à phéromones installés dans les CVA (© ADEP)

Les pièges ont été installés pendant une durée de deux jours sur chacun des sites (fig. 18), avec deux passages de vérification des pièges, l'un 24h après la pose et le second 48h après la pose.

Seul le piège installé hors zone Natura 2000 à Fresnoy-la-Rivière a permis de détecter la présence d'*Elater ferrugineus* (fig. 19). Ces résultats sont un peu surprenants, notamment pour la Cavée des Rois qui semblait être particulièrement propice à l'espèce, avec de nombreux arbres à cavité et une ambiance fraîche et humide. Les résultats des autres pièges sont peut-être biaisés par une météo défavorable (fortes pluies) pendant les deux jours de présence sur site. Ceci est renforcé par des résultats également négatifs sur la même période en forêt de Compiègne, alors même que l'espèce y a été vue en vol lors de la pose des pièges et qu'elle est historiquement présente dans cette forêt. L'étude de cette espèce par utilisation de pièges à phéromones sera poursuivie pour les années 2026 et 2027, ce qui permettra de trancher entre véritable absence de l'espèce et l'effet de la météo sur une année.

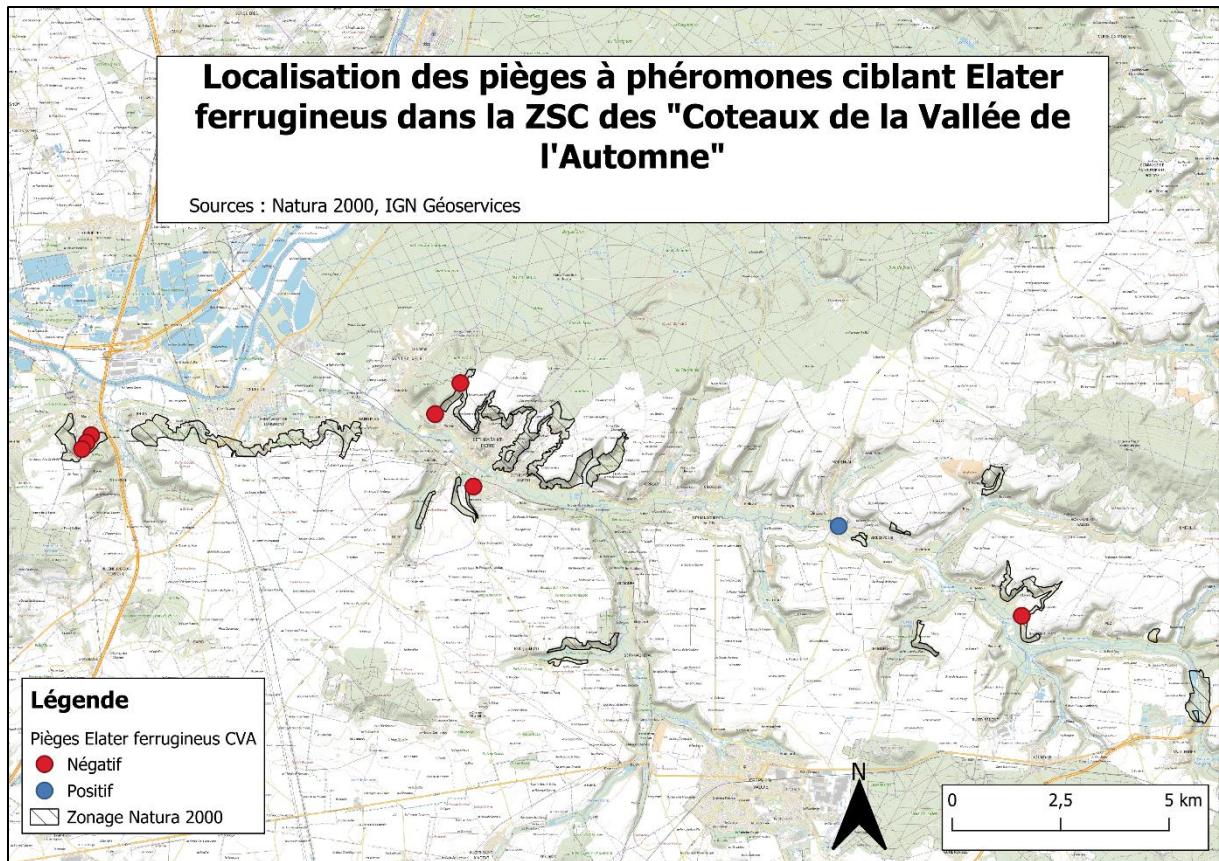


Figure 19 : Pièges positifs et négatifs relevés dans les CVA (© ADEP).

3.3 Recherche de *Porthmidius austriacus* (Schrank, 1781)

Des recherches ciblées ont été menées pour tenter de localiser cet Elateridae patrimonial. Présent en forêt de Compiègne, *Porthmidius austriacus* (fig. 20) a déjà fait l'objet d'une étude approfondie et d'un rapport en 2022 (YVINEC, 2022). Cet Elateridae figure parmi les espèces les plus rares en France, avec seulement six localisations connues à ce jour, dont celle de la forêt de Compiègne. Par ailleurs, cette espèce est en cours d'intégration dans la liste rouge européenne actuellement en révision. Malheureusement, la biologie de *Porthmidius austriacus* reste mal documentée, ce qui complique la compréhension de ses exigences écologiques et des raisons de sa rareté. La liste rouge Rhône-Alpes-Auvergne récemment mise à jour classe toutefois cette espèce en "CR" (en danger critique d'extinction).



Figure 27 : *Porthmidius austriacus* (Schrank, 1781) (© Yvenc Jean-Hervé)

Les recherches se sont principalement concentrées sur les secteurs avec les pièges, c'est-à-dire à la Cavée des Rois (fig. 21) et au Bois de Beaumont (fig. 22). Ces deux localités présentaient des conditions favorables avec des habitats correspondant au biotope connu de l'espèce : les rebords de plateau sur une étroite bande de quelques dizaines de mètres de largeur, ainsi que la présence de nombreux hêtres et charmes. De plus, l'intérêt de ces deux sites résidait dans l'orientation de la pente, orientée nord pour la Cavée des Rois, favorisant une ambiance fraîche, et orientée sud pour le Bois de Beaumont, offrant des conditions plus thermophiles. En plus de ces deux sites, d'autres ont été prospectés comme le Larris de Bellevue (fig. 22), le Larris de Puisières (fig. 23) et le site du Lieu Restauré (fig. 24), trois sites gérés par le CEN HdF avec des pentes et un rebord de plateau boisés. Avec le renfort de deux stagiaires (Matthieu Farigoul et Clément Pinart), l'ADEP a mené des prospections ciblées pendant tout le mois de juin, période la plus favorable pour trouver l'imago au battage de feuilles basses.

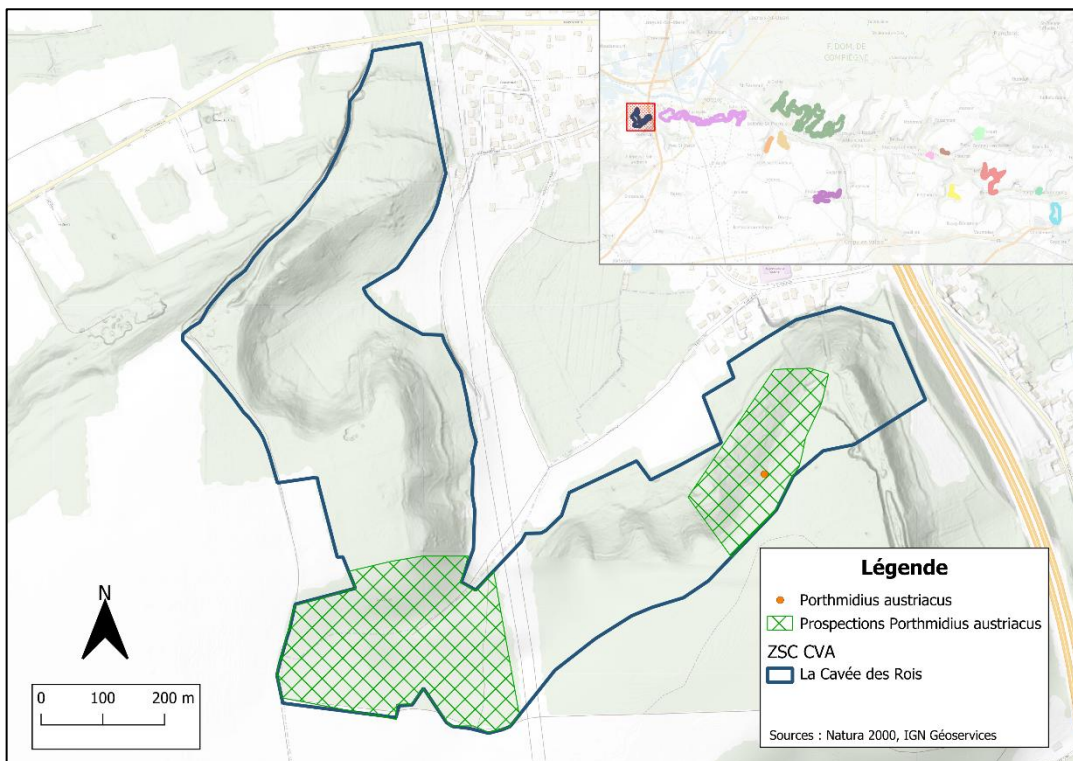


Figure 21 : Localisation des prospections ciblées pour *Porthmidius austriacus* à la Cavée des Rois (© ADEP).

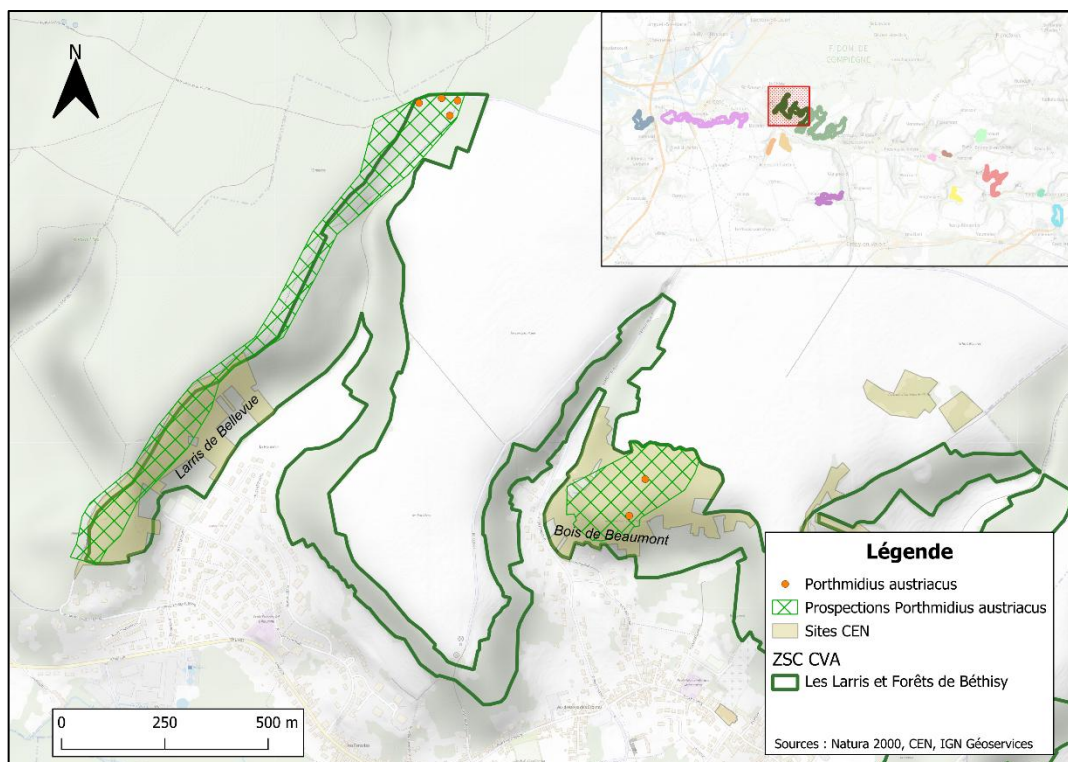


Figure 22 : Localisation des prospections ciblées pour Porthmidius austriacus au Bois de Beaumont et au Larris de Bellevue

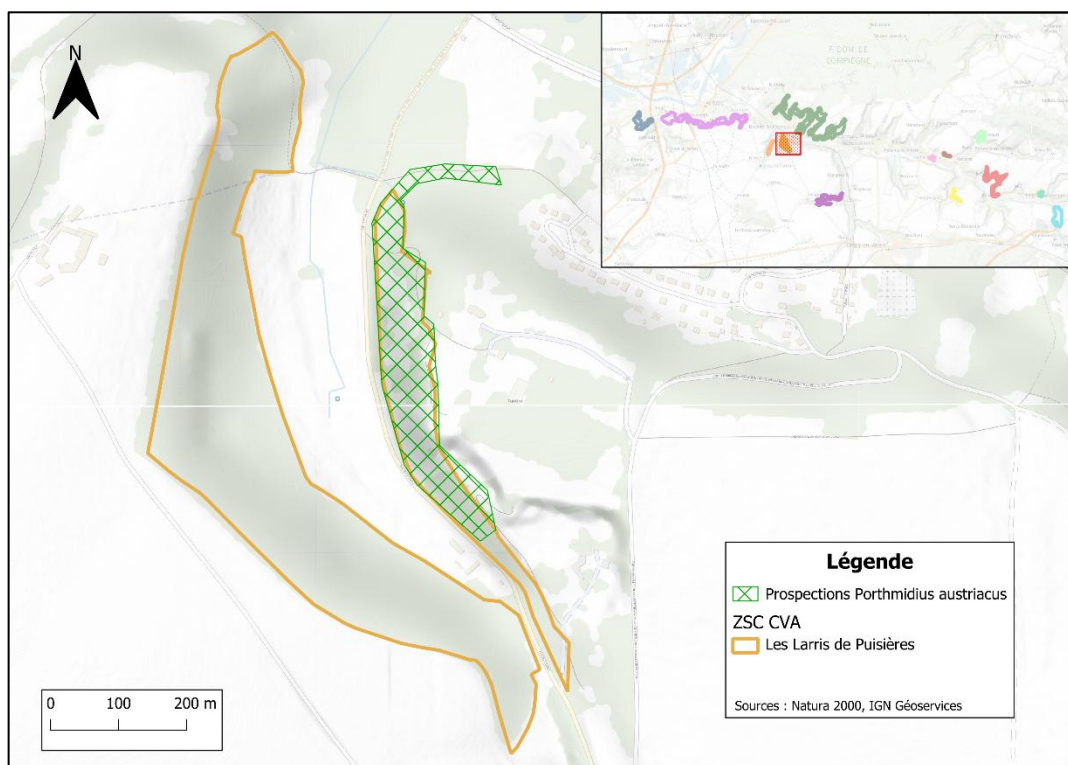


Figure 23 : Localisation des prospections ciblées pour Porthmidius austriacus au Larris de Puisières

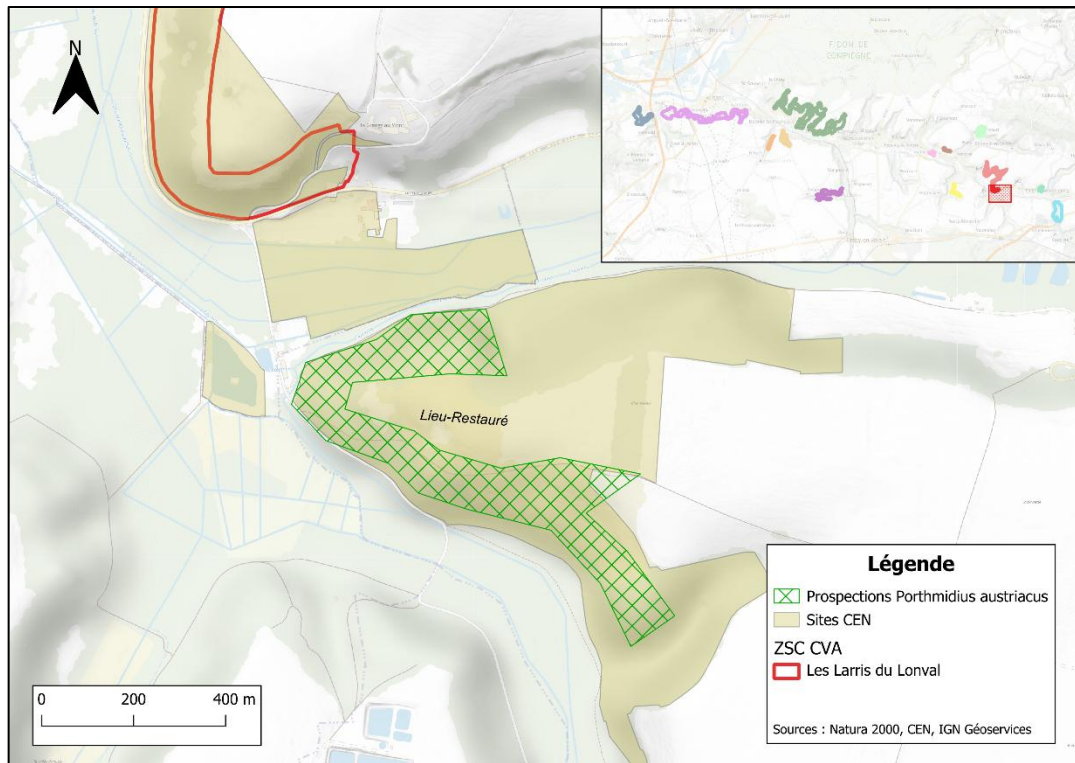


Figure 24 : Localisation des prospections ciblées pour *Porthmidius austriacus* à Lieu Restauré

Au total durant l'année 2025, 9 individus de *Porthmidius austriacus* ont été trouvés : 3 au Bois de Beaumont (dont 2 au piège vitre), 4 au Larris de Bellevue et 2 à la Cavée des Rois. Aucun individu n'a été trouvé au Larris de Puisières et à Lieu Restauré. Ces résultats révèlent l'importance des Coteaux de la Vallée de l'Automne pour cette espèce dont les populations sont très rares à l'échelle nationale. L'espèce était déjà connue des forêts de Compiègne et Laigue et ces nouvelles observations constituent de nouvelles données très intéressantes car les CVA ont un rôle de corridor écologique qui relie les massifs forestiers d'Halatte, de Compiègne et de Retz. L'étude de l'ADEP en forêt de Retz (BIGNOLAIS *et al.*, 2024) n'avait pas mené à l'observation de *P. austriacus* malgré des recherches intensives, et il n'est donc pas à exclure que cet Elateridae puisse y arriver à terme. Des observations plus à l'est de la vallée seraient donc nécessaires pour que la question d'une probable présence de *Porthmidius austriacus* en forêt de Retz puisse se poser. Des prospections plus larges en forêt de Retz mériteraient aussi d'être entreprises.

La découverte de *Porthmidius austriacus* à la Cavée des Rois vers l'ouest de la vallée est intéressante car il existe une continuité boisée avec la forêt d'Halatte. Elle a aussi son importance car l'espèce pourrait trouver refuge dans d'autres massifs forestiers : Ermenonville et Chantilly (d'où elle a disparu d'après YVINEC, 2022), voire Hez-Froidmont.

3.4 Recherche de *Lucanus cervus* (Linnaeus, 1758) et *Cerambyx cerdo* (Linnaeus, 1758)

Un des volets de l'animation du site Natura 2000 des CVA est l'étude des espèces de coléoptères inscrits sur l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore. Outre le Taupin violacé (*Limoniscus violaceus*) avec la pose de pièges à émergence, deux espèces ont été ciblées par de la recherche à vue : le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) et le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*). Ces deux espèces sont historiquement présentes en forêt de Compiègne, non loin de certains sites de la zone Natura 2000, et ont donc été identifiées comme susceptibles d'être observées dans les CVA. Deux secteurs ont été privilégiés pour les prospections : le site des Larris et Forêts de Béthisy (dont font partie le Bois de

Beaumont et le Larris de Bellevue), et les Ruines de Champlieu, une plaine hors zone Natura 2000 qui assure une continuité de boisements entre la forêt de Compiègne et les CVA.

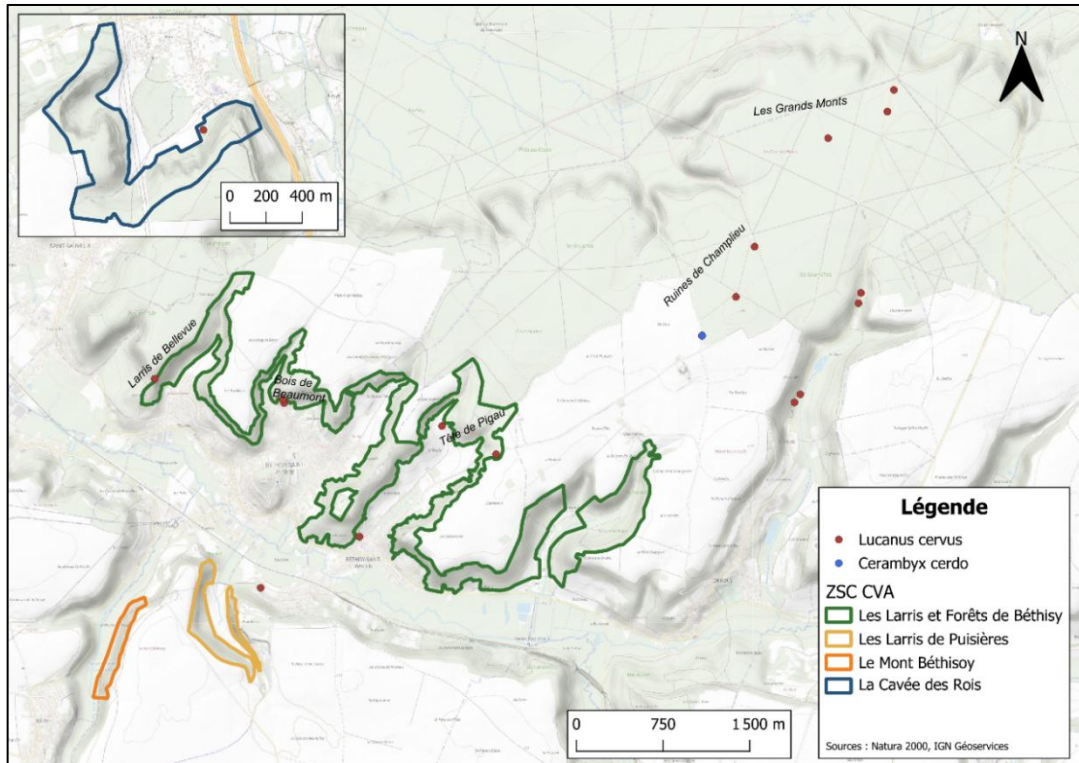


Figure 25 : Localisation de *Lucanus cervus* et *Cerambyx cerdo* dans les CVA et aux alentours

En 2025, un total de 85 individus de *Lucanus cervus* et 1 individu de *Cerambyx cerdo* ont été observés. La grande majorité de ces observations concernent des macro-restes d'individus morts : parmi les 85 Lucanes cerf-volant, 19 ont été observés vivants et 1 trouvé dans un piège vitre (à la Cavée des Rois, fig. 25), les 65 autres par macro-restes ; tandis que le seul Grand Capricorne trouvé était aussi sous forme de restes. De nombreuses données de *L. cervus* sont situées à l'intérieur de la zone Natura 2000 (fig. 25) ou à quelques dizaines de mètres, ce qui démontre une bonne présence de l'espèce dans les CVA. Pour *C. cerdo*, sa seule observation s'est faite à moins d'un kilomètre du zonage, ce qui laisse de bonnes perspectives de découverte au sein d'un site Natura 2000 à l'avenir.

3.5 Autres espèces d'arthropodes

Mis à part les coléoptères saproxyliques, cette première année d'échantillonnage a permis de capturer et d'identifier 983 individus répartis en 276 espèces. Seize ordres sont concernés : Araneae, Blattodea, Chilopoda, Coleoptera, Dermaptera, Diplopoda, Diptera, Hemiptera, Hymenoptera, Isopoda, Ixodida, Lepidoptera, Mantodea, Odonata, Orthoptera et Raphidioptera. Les ordres les plus riches en espèces sont les Coléoptères (99 espèces), les Aranéides (53 espèces), les Lépidoptères (47 espèces) et les Hyménoptères (40 espèces dont 27 Formicidés).

Parmi ces arthropodes non saproxyliques, certains sont particulièrement intéressants de par leur rareté ou statut de protection :

- ***Dipogon austriacus* (Wolf, 1964)** : cet hyménoptère de la famille des Pompilidae a été capturé 6 fois par le PVa en juin 2025, ce qui constitue les premières observations de l'espèce dans les Hauts-de-France (VIDAL & HERBRECHT, 2025 à paraître). Ce pompile est seulement connu de 7 pays d'Europe et de 17 départements français pour une cinquantaine de données à l'échelle nationale. La biologie de l'espèce est encore méconnue, nos

connaissances actuelles la relie aux troncs d'arbres avec des galeries creusées par des insectes xylophages.

- ***Dolichoderus quadripunctatus* (Linnaeus, 1771), *Plagiolepis pygmaea* (Latreille, 1798) & *Myrmosa atra* (Panzer, 1801)** : les deux premières espèces appartiennent à la famille des Formicidae tandis que la troisième fait partie des Myrmosidae, une famille d'hyménoptères dont les femelles aptères peuvent être confondues avec des fourmis. Ces trois espèces identifiées par Laurent Colindre, spécialiste des Formicidae, ont été notées intéressantes par ce dernier car rares et localisées. Toutes les trois ont par ailleurs été capturées en un unique exemplaire et constituent respectivement la troisième, douzième et troisième observation en Picardie selon la base de données ClicNat.
- ***Formica pratensis* (Retzius, 1783)** : cette fourmi trouvée à Lieu Restauré à Vez est en régression dans la région selon Laurent Colindre et nécessiterait des mesures de conservation. En effet, les nids de cette espèce sont peu visibles en prairie et sont donc facilement endommageables lors de fauches.
- ***Saturnia pyri* (Denis & Schiffermüller, 1775) & *Euplagia quadripunctaria* (Poda, 1761)** : le premier est le Grand Paon de nuit, un papillon de la famille des Saturniidae et le second est l'Écaille chinée, un papillon de la famille des Erebidae. Loin d'être de grandes raretés (51 et 1 156 observations respectivement sur ClicNat), ces deux lépidoptères possèdent néanmoins un statut réglementaire : le Grand Paon de Nuit bénéficie d'une protection régionale en Île-de-France depuis 1993 et l'Écaille chinée est inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore. *S. pyri* a été observé dans la commune de Raray, à 3 km au sud de la partie ouest des CVA et *E. quadripunctaria* a été pris au filet de voiture à 21h47 à l'est de la vallée vers le Val de Wallu.
- ***Xanthostigma xanthostigma* (Schummel, 1832)** : l'observation de cet insecte de l'ordre des Raphidioptères est la cinquième donnée pour la Picardie. Elle s'est déroulée au battage à Béthisy-Saint-Pierre aux coordonnées 49.300541, 2.823044 entre deux zones Natura 2000. Cet insecte est inféodé à divers feuillus et est un prédateur d'autres arthropodes, préférentiellement de pucerons.
- ***Platydracus chalcocephalus* (Fabricius, 1801) & *Tasgius morsitans* (Rossi, 1790)** : ces deux coléoptères de la famille des Staphylinidae ont été capturés par le piège Barber Bf. Les deux sont notés rares en Europe par Arved Lompe (coléoptériste allemand), ce qui est corroboré par le peu de données disponibles pour ces staphylins dans les Hauts-de-France. Selon les différentes bases de données (ClicNat, GBIF, iNaturalist, SiRF), les observations faites aux CVA sont parmi les dix premières pour la région.
- ***Cylindroiulus londinensis* (Leach, 1815)** : ce diplopode de la famille des Julidae est observé pour la première fois dans l'Oise d'après Clovis Quindroit (spécialiste Myriapodes et Diptères Tipulomorphes). Il a été trouvé dans le piège Bc. Cette espèce a également été trouvée par l'ADEP en forêt de Coucy-Basse-Saint-Gobain où elle constitue la première observation dans l'Aisne.
- ***Achyrolimonia decemmaculata* (Loew, 1873) & *Rhipidia uniseriata* (Schiner, 1864)** : ces deux diptères de la famille des Limoniidae ont été trouvés en un exemplaire respectivement

dans le PVb et le PEb. Ils sont tous deux nouveaux pour l'Oise et ne possèdent que peu de données à l'échelle du pays. *R. uniseriata* en particulier n'est pas commun selon Clovis Quindroit.

- ***Derephysia sinuatocollis* (Puton, 1879)** : cette punaise de la famille des Tingidae a été observée pour la première fois dans le Pas-de-Calais en 2023 puis dans le Nord en 2025 par le Groupe ornithologique et naturaliste (GON). Du côté belge, la même année, l'espèce a été observée 5 fois. Dans l'Oise, cette espèce trouvable en battant de la Clématite des haies ancienne a été vue 2 fois en 2025 également. L'ADEP porte donc le total à 3 observations pour le département (et la sixième régionale) puisqu'un individu a été retrouvé dans le PVa.

4. Conclusion

Avec 177 espèces de coléoptères saproxyliques dont 22 avec une forte patrimonialité (IP3 ou 4), cette première année d'inventaires sur les Coteaux de la Vallée de l'Automne s'est avérée très productive (pour comparaison, en forêt de Retz après 2 années : 273 espèces dont 40 avec IP3 ou 4, BIGNOLAIS *et al.*, 2024). Deux espèces sont des raretés à l'échelle nationale : *Cis fissicollis* et *Dermestoides sanguinicollis*. La recherche ciblée de *Porthmidius austriacus*, une espèce d'Elateridae rare et sténopé, a permis de mettre en lumière de nouvelles localisations pour l'espèce, soulignant le rôle de potentiel corridor des CVA pour la faune saproxylique. La mise en place de pièges à phéromones destinés à *Elater ferrugineus* n'a pas permis de révéler la présence de ce taupin au sein de la ZSC du site Natura 2000, mais une observation à quelques centaines de mètres de l'une d'elles donne de bons espoirs pour les années suivantes, avec une météo plus favorable. Parmi les coléoptères inscrits dans la directive européenne Habitats-Faune-Flore, seul *Lucanus cervus* a été observé sur le site et ce de multiples fois. Des restes de *Cerambyx cerdo* ont été trouvés à moins d'un kilomètre de la ZSC, indiquant sa possible présence au sein du zonage. Quant à *Limoniscus violaceus*, la pose des pièges à émergence sur cette première année n'a pas abouti à son observation mais plusieurs espèces compagnes pouvant indiquer sa présence (GOUIX, 2011) ont été observées, notamment *Cardiophorus gramineus* qui est une espèce commensale du Taupin violacé. Les autres espèces sont *Ischnomera sanguinicollis*, *Lacon querceus*, *Allecula morio* et dans une moindre mesure *Aulonothroscus brevicollis*. Ce cortège indique la présence de cavités qui pourraient être favorables à l'avenir pour *L. violaceus*. Cependant, la principale limite reste de trouver une cavité basse volumineuse et avec assez de terreau pour le développement de l'espèce, ce que nos prospections n'ont pas pu mettre à jour.

Mis à part les coléoptères saproxyliques, cette année 2025 nous a permis d'inventorier de nombreux arthropodes (276 espèces) dont certains sont des raretés à différentes échelles (nationale, régionale, départementale).

Ces résultats prometteurs nous incitent pour l'année prochaine à renouveler les mêmes méthodes d'inventaire et à viser plus spécifiquement l'est de la vallée où se trouvent des boisements plus humides. Ceci permettra d'inventorier un cortège saproxylique différent avec potentiellement par exemple des espèces comme *Rhizophagus picipes*, *R. aeneus* et *Potamophilus acuminatus*, trois espèces IP3 liées aux bois morts humides ou immergés. De plus, la technique du filet de voiture sera utilisée davantage en 2026, ce qui permettra de capter des espèces volantes que d'autres méthodes peinent à trouver. Un volet sensibilisation et information à destination de différents publics sera mis en place avec l'organisation d'une « journée Natura 2000 » où l'ADEP proposera une sortie sur le terrain à la découverte des méthodes de prospections entomologiques.

Enfin, plusieurs articles de valorisation scientifique sur les Coteaux de la Vallée de l'Automne sont en cours de publication : l'un sur de nouveaux signalements de *Silvanus relictus* (Reitter, 1876),

une espèce récemment découverte en France (PRESSON, & YVINEC 2025), l'un sur *Lopheros rubens* un coléoptère saproxylique rare (RAMANANKATSOINA & PRESSON, 2025) et un dernier sur les premières observations en région de *Dipogon austriacus* Wolf, 1964 (VIDAL & HERBRECHT, 2025). D'autres sont en cours d'écriture et seront publiés en 2026, c'est le cas d'une note sur l'intérêt du site de la Cavée des Rois pour la coléofaune saproxylique.

5. Bibliographie

ANDERSSON K., BERGMAN K.O., ANDERSSON F., HEDENSTROM E., JANSSON N., BURMAN J., WINDE I., LARSSON M.C., MILBERG P. (2014) High-accuracy sampling of saproxylic diversity indicators at regional scales with pheromones: the case of *Elater ferrugineus* (Coleoptera, Elateridae). *Biol Conserv* 171:156–166.

BIGNOLAIS H., YVINEC J.-H., COLINDRE L., DEROZIER C. & SINNAEVE T. (2024). Inventaire des coléoptères saproxyliques et étude des espèces patrimoniales de la forêt de Retz (2022-2024). Évaluation de la présence du Lucane cerf-volant et d'espèces patrimoniales sur les zones Natura 2000. *Association Des Entomologistes de Picardie*, 85p.

BOUGET C., BRUSTEL H., NOBLECOURT T., & ZAGATTI P. (2019). Les Coléoptères saproxyliques de France: Catalogue écologique illustré. *Publications scientifiques du MNHN*.

BRUSTEL H. (2004). Coléoptères saproxyliques et valeur biologique des forêts françaises. Paris: Office national des forêts (Collection dossiers forestiers, 13).

CALIX M. *et al.* (2018). European Red List of Saproxylic Beetles. *International Union for Conservation of Nature*, Brussels, 12 pp. + 15 pp annexes.

CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES. (1992). Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 Mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. *Journal Officiel de l'Union Européenne*, L206, 27 juillet 1992.

ECKELT A. *et al.* (2017). “Primeval forest relict beetles” of Central Europe: a set of 168 umbrella species for the protection of primeval forest remnants. *Journal of Insect Conservation*.

GAUDARD J., MORVANT M., TOP D. (2024). Plan de gestion multisites 2024-2033 de la Vallée de l'Automne (Oise, Aisne). *Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France*, Boves. 284 p. + annexes.

GOUIX N. (2011). Gestion forestière et biodiversité, les enjeux de conservation d'une espèce parapluie : *Limoniscus violaceus* (Coleoptera). *Biodiversité*. Université Pierre et Marie Curie - Paris VI. 242p. + annexes.

LE LUHERNE E. & CAILLOT E. (2018). Définition d'un protocole national de surveillance scientifique des "Fonctions écologiques des prés salés (ouverts à la mer) pour l'ichtyofaune" et sa mise en place sur le Bassin Seine-Normandie en 2017. *Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral (RNF-AFB)*.

MARTIKAINEN, P., & KAILA, L. (2004). Sampling saproxylic beetles: lessons from a 10-year monitoring study. *Biological conservation*, 120(2), 171-181.

MUSA N., ANDERSSON K., BURMAN J., ANDERSSON F., HEDENSTRÖM E., JANSSON N., PALTTO H., WESTERBERG L., WINDE I., LARSSON M.C., BERGMAN K.-O., MILBERG P. (2013) Using sex pheromone and a multi-scale approach to predict the distribution of a rare saproxylic beetle.

NAGELEISEN L.M. & BOUGET C. (2009) L'étude des insectes en forêt : méthodes et techniques, éléments essentiels pour une standardisation. Synthèse des réflexions menées par le groupe de travail “Inventaires Entomologiques en Forêt” (Inv.Ent.For.). *ONF*.

NIETO A., ALEXANDER K.N.A. (2010) European Red List of Saproxylic Beetles. *Publications Office of the European Union*, Luxembourg.

NOBLECOURT T., SOLDATI F. & BARNOUIN T. (2014). Echantillonnage des Coléoptères saproxyliques du Bois de Boulogne et du Bois de Vincennes (France, Paris). Echantillonnage 2011-2014.

OLEKSA A., CHYBICKI I.J., LARSSON M.C., SVENSSON G.P., GAWRONSKI R. (2015). Rural avenues as dispersal corridors for the vulnerable saproxylic beetle *Elater ferrugineus* in a fragmented agricultural landscape. *J Insect Conserv* 19:567–580.

PRESSON C. & YVINEC J.-H. (2025). Signalement de *Silvanus recticollis* Reitter, 1876 dans deux départements des Hauts-de-France (Coleoptera, Silvanidae). *L'Entomologiste Picard*, N°40, 20–21.

RAMANANKATSOINA T. & PRESSON C. (2025). Nouvelles observations de *Lopheros rubens* (Gyllenhal, 1817) dans l'Oise (Coleoptera, Lycidae). *L'Entomologiste Picard*, N°40, 15–16.

VIDAL E. & HERBRECHT F. (2025). Premières observations du Pompile *Dipogon austriacus* Wolf, 1964 en Hauts-de-France (Hymenoptera, Pompilidae). *L'Entomologiste Picard*, N°40, 37–38.

YVINEC J.-H. (2022). Etat des lieux de la présence de *Porthmadius austriacus* (Schrank, 1781) sur les Forêts de Compiègne et Laigue en 2022. *Association Des Entomologistes de Picardie*, 34p.

6. Annexes

Annexe 1 : Liste des coléoptères saproxyliques inventoriés lors de l'année 2025 en ZSC des Coteaux de la Vallée de l'Automne, avec Indice Patrimonial (IP) associé à chaque espèce (BOUGET et al., 2019).

Annexe 1, partie 1	IP
Aderidae	
<i>Aderus populneus</i> (Creutzer in Panzer, 1796)	IP2
<i>Anidorus nigrinus</i> (Germar, 1842)	IP2
<i>Euglenes oculus</i> (Paykull, 1798)	IP2
<i>Euglenes pygmaeus</i> (De Geer, 1774)	IP3
<i>Phytobaenus amabilis</i> (R. F. Sahlberg, 1834)	IP3
Anthribidae	
<i>Platyrhinus resinosus</i> (Scopoli, 1763)	IP2
<i>Platystomos albinus</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
<i>Tropideres albirostris</i> (Schaller, 1783)	IP2
Biphyllidae	
<i>Biphyllus lunatus</i> (Fabricius, 1787)	IP2
<i>Diplocoelus fagi</i> (Chevrolat, 1837)	IP1
Bostrichidae	
<i>Lichenophanes varius</i> (Illiger, 1801)	IP3
<i>Scobicia chevrieri</i> (A. Villa & G.B. Villa, 1835)	IP2
Bothrideridae	
<i>Oxylaemus cylindricus</i> (Creutzer, 1796)	IP2
Bothrideridae	
<i>Malthinus balteatus</i> (Suffrian, 1851)	IP2
Carabidae	
<i>Dromius quadrimaculatus</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
Cerambycidae	
<i>Anastrangalia dubia</i> (Scopoli, 1763)	IP1
<i>Arhopalus rusticus</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
<i>Cerambyx cerdo</i> (Linnaeus, 1758)	IP2
<i>Cerambyx scopoli</i> (Fuessly, 1775)	IP1
<i>Clytus arietis</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
<i>Exocentrus adspersus</i> (Mulsant, 1846)	IP1
<i>Grammoptera ruficornis</i> (Fabricius, 1781)	IP1
<i>Leiopus femoratus</i> (Fairmaire, 1859)	IP2
<i>Mesosa nebulosa</i> (Fabricius, 1781)	IP1
<i>Nathrius brevipennis</i> (Mulsant, 1839)	IP2
<i>Phymatodes testaceus</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
<i>Prionus coriarius</i> (Linnaeus, 1758)	IP2
<i>Rhagium inquisitor</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
<i>Rhagium mordax</i> (De Geer, 1775)	IP1
<i>Rutpela maculata</i> (Poda, 1761)	IP1
<i>Saperda populnea</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
<i>Spondylis buprestoides</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
<i>Stenocorus meridianus</i> (Linnaeus, 1758)	IP2
<i>Stenurella nigra</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
<i>Stictoleptura rubra</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
<i>Xylotrechus arvicola</i> (Olivier, 1800)	IP2
<i>Xylotrechus rusticus</i> (Linnaeus, 1758)	IP2
Cerophytidae	
<i>Cerophytum elateroides</i> (Latreille, 1804)	IP3
Cerylonidae	
<i>Cerylon ferrugineum</i> (Stephens, 1830)	IP1

Annexe 1, partie 2	IP
<i>Cerylon histeroïdes</i> (Fabricius, 1792)	IP1
Ciidae	
<i>Cis castaneus</i> (Herbst, 1793)	IP1
<i>Cis fissicollis</i> (Mellié, 1848)	IP4
<i>Cis lineatocribratus</i> (Mellié, 1848)	IP3
<i>Cis micans</i> (Fabricius, 1792)	IP1
<i>Cis pygmaeus</i> (Marsham, 1802)	IP3
<i>Cis submicans</i> (Abeille de Perrin, 1874)	IP2
<i>Orthocis coluber</i> (Abeille de Perrin, 1874)	IP1
Cleridae	
<i>Clerus mutillarius</i> (Fabricius, 1775)	IP1
<i>Dermestoides sanguinicollis</i> (Fabricius, 1787)	IP4
<i>Opilo mollis</i> (Linnaeus, 1758)	IP2
<i>Thanasimus formicarius</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
<i>Tillus elongatus</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
Corylophidae	
<i>Arthrolips obscura</i> (C.R. Sahlberg, 1833)	IP1
<i>Sericoderus lateralis</i> (Gyllenhal, 1827)	IP1
Cryptophagidae	
<i>Atomaria fuscata</i> (Schönherr, 1808)	IP1
<i>Atomaria lewisi</i> (Reitter, 1877)	IP1
<i>Atomaria linearis</i> (Stephens, 1830)	IP1
<i>Atomaria turgida</i> (Erichson, 1846)	IP2
<i>Caenoscelis subdeplanata</i> (C. Brisout de Barneville, 1882)	IPNN
<i>Cryptophagus dentatus</i> (Herbst, 1793)	IP1
<i>Cryptophagus denticulatus</i> (Heer, 1841)	IP2
<i>Cryptophagus punctipennis</i> (C. Brisout de Barneville, 1863)	IP1
<i>Cryptophagus scanicus</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
Cucujidae	
<i>Pediacus dermestoides</i> (Fabricius, 1792)	IP2
Curculionidae	
<i>Anisandrus dispar</i> (Fabricius, 1792)	IP1
<i>Echinodera hypocrita</i> (Boheman, 1837)	IP2
<i>Eidophelus fagi</i> (Fabricius, 1798)	IP1
<i>Hylobius abietis</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
<i>Ips sexdentatus</i> (Boerner, 1766)	IP1
<i>Phloeophagus lignarius</i> (Marsham, 1802)	IP1
<i>Platypus cylindrus</i> (Fabricius, 1792)	IP1
<i>Polygraphus poligraphus</i> (Linnaeus, 1758)	IP2
<i>Scolytus multistriatus</i> (Marsham, 1802)	IP2
<i>Trypodendron signatum</i> (Fabricius, 1792)	IP1
<i>Xyleborinus saxesenii</i> (Ratzeburg, 1837)	IP1
<i>Xyleborus dryographus</i> (Ratzeburg, 1837)	IP1
<i>Xyleborus monographus</i> (Fabricius, 1792)	IP1
<i>Xylosandrus germanus</i> (Blandford, 1894)	IPNN
Dermestidae	
<i>Anthrenus fuscus</i> (Olivier, 1790)	IP1
<i>Anthrenus verbasci</i> (Linnaeus, 1767)	IP1
<i>Attagenus pelli</i> (Linnaeus, 1758)	IP2
<i>Ctesias serra</i> (Fabricius, 1792)	IP2
Elateridae	
<i>Cardiophorus gramineus</i> (Scopoli, 1763)	IP3

Annexe 1, partie 3	IP
<i>Elater ferrugineus</i> (Linnaeus, 1758)	IP3
<i>Lacon querceus</i> (Herbst, 1784)	IP3
<i>Porthmidius austriacus</i> (Schrank, 1781)	IP3
<i>Stenagostus rhombeus</i> (Olivier, 1790)	IP1
Endomychidae	
<i>Leiestes seminiger</i> (Gyllenhal, 1808)	IP3
Erotylidae	
<i>Dacne bipustulata</i> (Thunberg, 1781)	IP1
<i>Triplax collaris</i> (Schaller, 1783)	IP3
<i>Tritoma bipustulata</i> (Fabricius, 1775)	IP1
Eucnemidae	
<i>Dromaeolus barnabita</i> (A. Villa & J.B. Villa, 1838)	IP2
<i>Eucnemis capucina</i> (Ahrens, 1812)	IP2
<i>Hylis olexai</i> (Palm, 1955)	IP1
<i>Melasis buprestoides</i> (Linnaeus, 1761)	IP1
Histeridae	
<i>Abraeus granulum</i> (Erichson, 1839)	IP3
<i>Abraeus perpusillus</i> (Marsham, 1802)	IP2
<i>Aeletes atomarius</i> (Aubé, 1843)	IP3
<i>Paromalus flavicornis</i> (Herbst, 1791)	IP1
<i>Paromalus parallelepipedus</i> (Herbst, 1791)	IP1
<i>Platysoma elongatum</i> (Thunberg, 1787)	IP1
<i>Plegaderus dissectus</i> (Erichson, 1839)	IP1
Laemophloeidae	
<i>Cryptolestes duplicatus</i> (Waltl, 1839)	IP1
<i>Laemophloeus monilis</i> (Fabricius, 1787)	IP2
<i>Leptophloeus alternans</i> (Erichson, 1846)	IP1
<i>Placonotus testaceus</i> (Fabricius, 1787)	IP1
Latridiidae	
<i>Dienerella clathrata</i> (Mannerheim, 1844)	IP1
<i>Enicmus brevicornis</i> (Mannerheim, 1844)	IP1
<i>Enicmus testaceus</i> (Stephens, 1830)	IP1
<i>Latridius hirtus</i> (Gyllenhal, 1827)	IP2
Leiodidae	
<i>Agathidium nigripenne</i> (Fabricius, 1792)	IP2
<i>Agathidium varians varians</i> (Beck, 1817)	IP1
<i>Anisotoma humeralis</i> (Herbst, 1791)	IP1
Lucanidae	
<i>Dorcus parallelepipedus</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
<i>Platycerus caraboides</i> (Linnaeus, 1758)	IP2
Lycidae	
<i>Erotides cosnardi</i> (Chevrolat, 1831)	IP3
<i>Lopheros rubens</i> (Gyllenhal, 1817)	IP3
<i>Lygisterus sanguineus</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
Lymexylidae	
<i>Elateroides dermestoides</i> (Linnaeus, 1761)	IP1
Melandryidae	
<i>Conopalpus testaceus</i> (Olivier, 1790)	IP2
<i>Osphya bipunctata</i> (Fabricius, 1775)	IP3
Melyridae	
<i>Dasytes virens</i> (Marsham, 1802)	IP1
<i>Malachius bipustulatus</i> (Linnaeus, 1758)	IP1

Annexe 1, partie 4	IP
Monotomidae	IP1
<i>Rhizophagus bipustulatus</i> (Fabricius, 1792)	IP1
<i>Rhizophagus depressus</i> (Fabricius, 1792)	IP1
<i>Rhizophagus dispar</i> (Paykull, 1800)	IP2
<i>Rhizophagus fenestralis</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
<i>Rhizophagus ferrugineus</i> (Paykull, 1800)	IP2
<i>Rhizophagus parallelocolis</i> (Gyllenhal, 1827)	IP1
<i>Rhizophagus perforatus</i> (Erichson, 1845)	
Mordellidae	IP1
<i>Mordellochroa abdominalis</i> (Fabricius, 1775)	IP1
<i>Tomoxia bucephala</i> (A. Costa, 1854)	
Mycetophagidae	IP1
<i>Litargus connexus</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	IP2
<i>Mycetophagus atomarius</i> (Fabricius, 1787)	IP2
<i>Mycetophagus multipunctatus</i> (Fabricius, 1792)	IP1
<i>Mycetophagus piceus</i> (Fabricius, 1777)	
Nitidulidae	IP1
<i>Carpophilus sexpustulatus</i> (Fabricius, 1792)	IP1
<i>Cychramus luteus</i> (Fabricius, 1787)	IPNN
<i>Epuraea ocularis</i> (Fairmaire, 1849)	IP1
<i>Glischrochilus hortensis</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	IP1
<i>Glischrochilus quadriguttatus</i> (Fabricius, 1777)	IP1
<i>Pityophagus ferrugineus</i> (Linnaeus, 1761)	IP2
<i>Pocadius ferrugineus</i> (Fabricius, 1775)	IP1
<i>Soronia grisea</i> (Linnaeus, 1758)	
Oedemeridae	
<i>Ischnomera sanguinicollis</i> (Fabricius, 1787)	IP3
<i>Nacertes carniolica</i> (Gistel, 1834)	IP1
Phloiophilidae	
<i>Phloiophilus edwardsii</i> (Stephens, 1830)	IP3
Ptinidae	
<i>Hemicoelus costatus</i> (Aragona 1830)	IP1
<i>Hemicoelus fulvicornis</i> (Sturm, 1837)	IP1
<i>Hyperisus plumbeum</i> (Illiger, 1801)	IP1
<i>Ochina ptinoides</i> (Marsham, 1802)	IP2
<i>Priobium carpini</i> (Herbst, 1793)	IP2
<i>Ptilinus pectinicornis</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
Pyrochroidae	
<i>Pyrochroa coccinea</i> (Linnaeus, 1761)	IP1
<i>Pyrochroa serraticornis</i> (Scopoli, 1763)	IP2
Salpingidae	
<i>Salpingus planirostris</i> (Fabricius, 1787)	IP1
<i>Salpingus ruficollis</i> (Linnaeus, 1761)	IP1
<i>Vincenzellus ruficollis</i> (Panzer, 1794)	IP1
Scarabaeidae	
<i>Cetonia aurata</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
<i>Gnorimus nobilis</i> (Linnaeus, 1758)	IP2
<i>Potosia fieberi</i> (Kraatz, 1880)	IP2
<i>Valgus hemipterus</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
Scraptiidae	
<i>Anaspis flava</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
Silvanidae	
<i>Uleiota planatus</i> (Linnaeus, 1761)	IP1

Annexe 1, partie 5	IP
Staphylinidae	
<i>Bryaxis curtisii</i> (Leach, 1817)	IP2
Tenebrionidae	
<i>Allecula morio</i> (Fabricius, 1787)	IP2
<i>Bolitophagus reticulatus</i> (Linnaeus, 1767)	IP1
<i>Diaperis boleti</i> (Linnaeus, 1758)	IP1
<i>Eledona agricola</i> (Herbst, 1783)	IP2
<i>Mycetochara maura</i> (Fabricius, 1792)	IP1
<i>Neomida haemorrhoidalis</i> (Fabricius, 1787)	IP3
<i>Palorus depressus</i> (Fabricius, 1790)	IP1
<i>Stenomax aeneus</i> (Scopoli, 1763)	IP2
Throscidae	
<i>Aulonothroscus brevicollis</i> (Bonvouloir, 1859)	IP1
Zopheridae	
<i>Colobicus hirtus</i> (Rossi, 1790)	IP2
<i>Synchita undata</i> (Guérin-Méneville, 1844)	IP2